Projet Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal

ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION DE L'ETUDE SUR LES REVENUS PUBLICS PROVENANT DE L'EXPLOITATION DU DIAMANT

Kissidougou, du 25 au 26 novembre 2008

RAPPORT

Préparé par ARD, Inc. à titre de Contrat No. EPP-I-00-06-00008-00, Task Order 2, pour l'USAID

Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA)

Task Order 2, Contrat No. EPP-I-00-06-00008-00,

Implémenté par:

ARD, Inc
159 Bank Street, Suite 300
P.O. Box 1397
Burlington, VT 05402 USA
Tel: (802) 658-3890
Fax: (802) 658-4247

ARD/DPDDA
B.P. 3308
Quartier Taouyah, Commune de Ratoma, Conakry
Dpdda.guinee@gmail.com

Rapport préparé par Consultant Ibrahima Barry

EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉS

Les idées exprimées dans ce document n'engagent que les auteurs et ne traduisent pas forcément celles de l'Agence Américaine pour le Développement International.

SOMMAIRE

Pages

SIGLES ET ABREVIATIONS ii
RESUME iii
INTRODUCTION 1
I. LES OBJECTIFS DE L'ATELIER 3
II. LA METHODOLOGIE DE L'ATELIER 4
III. LES RESULTATS OBTENUS 5
IV. L'EVALUATION DE L'ATELIER 14
V. CONCLUSION 15
ANNEXES 16
ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS 17
ANNEXE 2. PROGRAMME DE L'ATELIER 19
ANNEXE 3. DISCOURS D'OUVERTURE DE M. LE PREFET DE KISSIDOUGOU OU DE SON REPRESENTANT 21

SIGLES ET ABREVIATIONS

BNE :	Bureau National d'Expertise
CPDM	Centre de Promotion et de Développement Minier
CRD :	Communauté Rurale de Développement
CONADOG	Confédération Nationale des Diamantaires et Orpailleurs de Guinée
CPD	Comité Préfectoral de Développement
CRD	Communauté Rurale de Développement
DNM	Direction Nationale des Mines
DPDDA	Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal
EAD	Exploitation Artisanale du Diamant
MRNEE	Ministère des Ressources Naturelles, Énergie et Environnement
OSC	Organisations de la Société Civile
SERACCO	Service Régional d'Appui aux Collectivités et de Coordination des Interventions des ONG et Coopératives
SPM	Service Préfectoral des Mines
ST	Service Technique

RESUME

L'atelier sur les revenus tirés de l'exploitation du diamant tenu à Kissidougou les 25 et 26 novembre 2008, cible l'élaboration d'une stratégie pour l'atteinte du résultat 3 du projet Pilote Droit de Propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA) ainsi stipulé : « Les bénéfices de l'exploitation artisanale du diamant ont servi davantage au développement local ».

L'atelier s'est déroulé de façon participative avec une série de travaux de groupes pour analyser et discuter les contenus présentés par le consultant qui a réalisé l'étude. Ainsi, la validation du rapport d'étude et du plan d'action a été faite par l'ensemble des participants.

Unanimement, les participants ont reconnu que malgré les richesses tirées de l'exploitation du diamant, les retombées visibles sur le développement économique des localités restent nettement insignifiantes.

Cet atelier a été une opportunité pour les participants d'être informés sur le projet (objectifs, stratégie d'intervention, résultats atteints, etc.) et sur les droits des collectivités relatifs aux sources de revenus issus de l'exploitation du diamant devant servir au développement de ces localités.

Une des recommandations formulée par les autorités ayant présidé cet atelier est d'organiser d'autres séances de restitution à Kankan et à Banankoro en vue d'informer plus d'acteurs sur la problématique liée à la mobilisation et à l'utilisation des recettes provenant du diamant.

L'atelier a atteint ses objectifs dans la mesure où il a été positivement évalué par les participants à travers des fiches individuelles et anonymes : 73,3 % et 22,5 % ont déclaré respectivement être très satisfaits et satisfaits.

Enfin, le plan d'action proposé par le consultant a été analysé par les participants puis validé, sous réserve d'intégrer les suggestions et recommandations formulées par les participants.

INTRODUCTION

CONTEXTE DE L'ATELIER

Cet atelier a été organisé pour restituer l'étude réalisée sur les revenus publics provenant de l'exploitation du diamant. En effet, le projet pilote « Droit de propriété et développement du diamant artisanal (DPDDA) » est un élément de l'assistance apporté au processus de Kimberley par le Gouvernement des Etats-Unis à travers le Département d'Etat. Il est mis en œuvre par le bureau d'étude américain ARD, Inc. en collaboration avec le Gouvernement Guinéen à travers la Direction Nationale des Mines.

Ce projet a été validé et lancé à travers un atelier national tenu à Conakry les 21 et 22 février 2008, suivi d'un atelier de démarrage, tenu à Banankoro du 21 au 22 mai 2008 pour permettre aux acteurs locaux à la base de s'approprier du projet pilote.

De ce projet pilote, un des cinq (5) résultats est de faire en sorte que les retombées positives de l'exploitation artisanale des diamants contribuent davantage au développement des communautés locales.

Or, malgré les recettes fiscales générées par l'extraction du diamant, les zones productrices de diamants sont parmi les moins développées. L'absence d'informations claires et fiables sur le montant de ces recettes, les mécanismes de leur distribution et leur utilisation est source de frustration des populations en zone minière. En raison du manque de retombées fiscales visibles issues de l'exploitation de diamants, la motivation des communautés minières à soutenir la politique d'écoulement des diamants par la chaîne autorisée se trouve affaiblie.

Pour augmenter la connaissance des acteurs locaux sur la fiscalité diamantifère et renforcer leur capacité à veiller à une utilisation transparente effective des recettes, le projet pilote DPDDA a réalisé, durant les mois d'août et septembre 2008, une étude sur les revenus publics provenant de l'exploitation du diamant. Pour réaliser cette recherche, ARD, Inc. a engagé les services d'un consultant spécialiste, ayant des compétences en finances publiques et fiscalité minière, capable de réunir et d'analyser les informations pertinentes et les rendre disponibles au niveau du projet pilote DPDDA, des CRD et de l'Administration Minière.

C'est pour appuyer le projet dans l'organisation de l'atelier de restitution et d'analyse des résultats de l'étude auprès des institutions et acteurs les plus concernés, qu'un facilitateur principal a été recruté.

Ce facilitateur principal a fourni un appui méthodologique à l'équipe technique du projet dans l'organisation dudit atelier.

SYNTHESE DES TERMES DE REFERENCES

Le facilitateur avait pour mission principale de fournir un appui organisationnel et méthodologique. Pour ce faire, il avait principalement les responsabilités suivantes :

- Spécifier les étapes de l'atelier en collaboration avec l'équipe ;

- Assurer l'organisation matérielle en collaboration avec l'équipe ;
- Animer l'atelier ;
- Rédiger un rapport final.

Ce rapport présente essentiellement la méthodologie utilisée et les résultats de l'atelier.

I. LES OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Restituer/valider le rapport final de l'étude sur les revenus tirés de l'exploitation du diamant en Guinée ;
- Analyser de façon participative les insuffisances constatées dans le cadre juridique et réglementaire ;
- Identifier les changements souhaités et faisables, les obstacles concrets au changement et le rôle de chaque acteur ;
- Elaborer et valider un plan d'action concerté pour améliorer la situation actuelle.

II. LA METHODOLOGIE DE L'ATELIER

L'atelier s'est tenu les 25 et 26 novembre 2008 dans la salle de conférence de la Radio Communautaire de Kissidougou conformément au programme de travail établi (voir en annexe). L'approche était participative et s'est articulée autour :

- des cérémonies d'ouverture et de clôture ;
- des exposés sur PowerPoint ;
- des travaux de groupe ;
- des plénières pour la restitution des réflexions de groupe ;
- de l'évaluation de l'atelier et de la validation des documents de l'étude et du plan d'action.

Pour mener à bien l'atelier, les normes suivantes ont été définies par les participants :

- Eteindre les téléphones;
- Etre moins bavards ;
- Respecter l'opinion des autres ;
- S'écouter (demander la parole) ;
- Eviter les retards ;
- Eviter les déplacements inutiles;
- Etre précis et concis ;
- Participer (travailler en groupe) ;
- Traduire les contenus pour les participants qui ne comprennent pas bien la langue française ;
- Un chef de village élu pour modérer les interventions des participants.

CONSIGNE POUR LES TRAVAUX DE GROUPE

Chaque groupe :

- se dote d'un rapporteur ;
- écrit sur Padex ;
- liste les participants ;
- respecte le temps imparti.

III. LES RESULTATS OBTENUS

A l'issue des interventions protocolaires : du tour de table, de la présentation des participants, du discours d'ouverture de l'atelier prononcé par Monsieur le Secrétaire Général Chargé des Collectivités Décentralisées Monsieur Ibrahima Sory CAMARA représentant Monsieur le Préfet de Kissidougou en mission, le premier jour de l'atelier a été ponctué par 5 présentations sous format Powerpoint. Ainsi, respectivement l'équipe technique du projet a présenté les objectifs, approche et résultats attendus du DPDDA, l'état d'avancement des activités, et Mr Tall le consultant a présenté le contexte de l'étude, le cadre institutionnel, le mécanisme de gestion des recettes et leurs effets sur le développement local et les propositions des recommandations.

Après ces exposés, des groupes de travail ont été constitués autour des questions ci-après :

- Quels sont les changements souhaités et faisables ?
- Les obstacles concrets aux changements ?
- Quels rôles chaque acteur doit jouer et comment travailler ensemble ?
- Quelles sont les améliorations à apporter au rapport d'étude ?
- Les suggestions et les recommandations.

Des restitutions ont été faites à l'issue des travaux de groupes.

* CONTENUS PROPOSES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL DANS LE CADRE DU DIAGNOSTIC, RESTITUES IN-EXTENSO :

Groupe 1 :

Insuffisances constatées :

- Non élaboration des textes d'application du code minier ; notamment ceux relatifs à l'article 142 ;
- Diffusion insuffisante du contenu du code minier au niveau des différents acteurs.

Différents acteurs impliqués :

1- La Direction Nationale et ses démembrements ;
2- Le Centre de Promotion et de Développement Miniers (CPDM) ;
3- Le Bureau National d'Expertise (BNE).

Rôles des acteurs:

- Application du code minier ;
- Diffusion du code minier à différents niveaux ;
- Suivi de l'application des textes.

Recommandations :

Nous recommandons :

- l'implication du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local à travers les communautés à la base (districts, CRD, organisations professionnelles et ONG), préfectures, régions et le Ministère de la Défense pour la sécurité minière.

Amélioration de la situation actuelle

Il faut :

- Créer un cadre de concertation permanente entre les acteurs impliqués dans la gestion, la sensibilisation pour le suivi et le contrôle des ressources générées.

Groupe 2 :

Amélioration de la situation actuelle :

- Amender et respecter les textes et lois ;
- Promouvoir la création de plusieurs comptoirs ;
- Améliorer les conditions de vie et de travail des mineurs ;
- Réduire la taxe des comptoirs jusqu'à 5 000 à 10 000 $;
- Interdire les sociétés clandestines ;
- Promouvoir un échange d'expériences entre les acteurs locaux et ceux d'autres pays.

Groupe 3 :

0- Insuffisances constatées dans le cadre juridique réglementaire :

- La non production (absence) de l'arrêté conjoint du Ministre des Finances et celui en charge des Mines précisant les modalités de répartition des droits, des taxes et des redevances entre l'Etat, les collectivités et le fonds minier ;
- Non vulgarisation des textes déjà existants (code minier par exemple).

1- Différents acteurs :

Ministère des Mines et de la Géologie (MMG), Direction Nationale des Mines (DNM), Sections Mines et carrières, CRD, CONADOG.

Rôles /responsabilités :

MMG : Conception et élaborations des textes juridiques et réglementaires
DNM : Suivi de l'application des textes élaborés
Section : Diffusion (vulgarisation) des textes ;
CRD : Sensibilisation des citoyens sur les textes d'application ;

- Sensibilisation des exploitants, courtiers, collecteurs.

Amélioration de la situation :

- Renforcement des capacités des acteurs par des formations sur les textes ;
- Réactualisation des comités préfectoraux de développement (CPD).

La deuxième journée de l'atelier a été entièrement consacrée à la présentation par le consultant Mr Tall, des grandes orientations du plan d'action et il s'en est suivi les travaux de groupes autour du questionnaire ci-dessous élaboré à ce sujet :

- Quels sont les initiatives que les acteurs sont entrain de mener dans le cadre de la mobilisation des ressources issues de l'exploitation du diamant ?
- Comment les intégrer dans le plan d'action ?
- Quelles sont les actions prioritaires réalistes à mettre en œuvre ?
- Les responsabilités de chaque acteur ?
- Les contraintes liées à l'exécution du plan d'action ?
- Comment les surmonter ?
- Quels sont les supports concrets pour permettre de réaliser les changements souhaités ?

En fonction des axes d'intervention dans le plan d'action proposé, des groupes de travail ont été constitués selon les centres d'intérêt des participants.

Les travaux de groupes ont enregistré des débats forts intéressants et ont abouti aux résultats ci-dessous :

PRODUCTIONS DES GROUPES RELATIVES AUX AXES PREVUS DANS LE PLAN D'ACTION PROPOSE

GROUPE I (AXES 1 ET 3)

Axe 1 : Appui au processus de réduction de l'exploitation clandestine du diamant.

Axe 3 : Appui des actions de plaidoyer des collectivités locales des zones de production du diamant.

Stratégie	Activités	Sous activités	Responsables	Partenaires	Coût
A_1 Appui au processus de réduction de l'exploitation clandestine de diamant	Mise à disposition des zones potentiellement riches à l'exploitation artisanale	Recherche de zones Evaluation de potentiel	SP Mines CRD	CRD/Cellule CONADOG	PM
	A_2 Redynamiser la parcellisation	Redistribution des parcelles inexploitées	EAD SPM CRD	CRD/ CONADOG	
A_3 Appui des actions de plaidoyer du CL des zones de production de diamant	Mise à disposition de toutes les ressources revenant aux collectivités		MEF/MMG/ MDL	CRD Collectivités CONADOG	
	Prendre en compte l'infrastructure routière des zones par l'Etat	Identification des pistes	MEF/MMG/ MA/MTP/MDL CRD	CRD Collectivités CONADOG SPD	
	Réhabilitation des zones exploitées	Identification	MDD/MMG/ ONG/CRD MDL	CRD Collectivités CONADOG SPD	

GROUPE II (AXES 2 ET 5)

Axe 2 : Renforcement des capacités des communautés pour une meilleure connaissance de leurs droits et obligations.

Axe 5 : Appui au niveau régional pour la mise en place d'un cadre de concertation.

Stratégies	Activités	Sous activités	Responsable
A_2	Formation des autorités et OSC	Elaboration d'un module sur le code minier	ARD/DPDDA
		Formation de formateur	
		Formation de la cible	
		Suivi post formation	
	Appui aux actions de plaidoyer	Identification des thèmes	ARD/DPDDA
		Identification des stratégies	
		Identification des moyens de mise en œuvre	
A_5	Mise en place d'un cadre de concertation entre les différents acteurs intervenant dans le processus	Formation de deux agents de SERACO (1)	Gouvernorats, Partenaires, Projets et programmes
		Composition du cadre de concertation (3) Organisation d'une rencontre d'explication à l'attention des acteurs sur les objectifs de développement (2)	
		Définition des missions et attributions du cadre de concertation (4)	
		Définition de la périodicité du cadre de concertation (5)	

GROUPE III (AXE 4)

Axe 4 : Appui à la mise en place d'un mécanisme de gestion transparente des ressources.

Stratégies	Activités	Sous activités	Principal responsable pour la mise en œuvre	Partenaires dans la mise en œuvre	Estimation du coût GNF
La mise en place des structures de gestion des ressources des collectivités locales impliquant les acteurs	Sensibilisation auprès des communautés pour le choix des représentants dans les structures de gestion	- Elaboration Critères de choix des membres des structures	CRD	ONG/ST	2 000 000
		- Elaboration des calendriers de réunions	CRD	ONG/ST	200 000
	Formations - en gestion comptable et finance - en Bonne Gouvernance	- Conception Documents (support)	CRD	ST/ONG Et Projet	5 000 000
	Suivi des structures de gestion	Plan d'action pour le suivi et la concertation avec les partenaires			
Total					**7 200 000**

GROUPE I

Réponses au questionnaire :

1. Les changements souhaités :

   - Elaboration des textes réglementaires précis et concrets à diffuser.
   - Respect strict des textes relatifs au paiement des taxes superficiaires dans les zones d'implantation des Projets et Sociétés.
   - Elaboration d'une clé de répartition des ristournes de l'exploitation artisanale.
   - Redynamisation des actions de restauration des sites exploités.
   - Renforcement des capacités institutionnelles des structures impliquées dans la gestion des recettes.

2. Obstacles concrets au changement :

   - la méconnaissance et la non maîtrise des textes réglementaires miniers.
   - La corruption dans la gestion des recettes générées par l'exploitation du diamant.
   - L'inexistence des textes d'application relatifs à la répartition des taxes et redevances.
   - La non transparence des acteurs impliqués dans la gestion des recettes.
   - L'ingérence de la tutelle dans la gestion financière.

3. Rôle de chaque acteur dans la gestion :

   - Strict respect des textes et règlements en vigueur définissant les attributions de chaque acteur impliqué.

4. Pour travailler ensemble :

   - Il faut élaborer et rendre opérationnel un plan d'action basé sur la concertation, la communication sur les projets de développement.

GROUPE II

Réponses au questionnaire :

1. Les changements souhaités et faisables :

   - Procéder à une large information des acteurs par rapport aux recettes collectées.
   - Mettre en place une commission de gestion au niveau Préfectoral et Sous-préfectoral.
   - Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion des recettes locales.
   -
   - Faire une bonne gestion des montants perçus par les « bureaux de condition ».

2. Obstacles :

- Manque de textes définissant la clé de répartition des recettes.
- Manque de transparence dans la gestion.
- Abus de pouvoir des autorités.

3. Rôles des acteurs :

a- Etat :

- Veiller à l'application correcte des textes réglementaires.
- Procéder à des contrôles et audits.

b- Acteurs directs :

- S'impliquer dans la diffusion de l'information par rapport aux recettes collectées.
- S'acquitter de leurs droits vis-à-vis des collectivités.

c- Collectivités :

- La gestion transparente des recettes perçues au profit de la communauté (construction des écoles, Centre de Santé, Postes de Santé, reprofilage des pistes…).
- L'information des populations sur les recettes perçues.

3. Pour travailler ensemble, il faut :

- Organiser des réunions de concertation périodiques.
- Trouver des moyens de fonctionnement.
- Promouvoir des échanges d'expériences dans le cadre de l'amélioration des services.

GROUPE III

Réponses au questionnaire :

1. Changements souhaités et faisables :

- Dynamiser et rendre autonomes les comités préfectoraux de développement (CPD) et assurer leur formation.
- Institutionnaliser les CPD et leurs démembrements.
- Mettre en application les textes régissant les collectivités (code des collectivités locales).
- Assurer une transparence dans la gestion des ressources.

2. Obstacles concrets aux changements :

- Manque de transparence dans la gestion des ressources.
- Conflits d'intérêt à tous les niveaux.

- Absence de formations et d'information.
- Absence de cadre de concertation entre les acteurs.
- Manque de suivi des services techniques compétents de l'Etat.

3. Rôles des acteurs :

- Etat :
  - Elaborer et vulgariser les textes juridiques.
  - Veiller à l'application correcte de ces textes.
  - Veiller sur la normalisation de la gestion des ressources.

- Acteurs directs : (CONADOG)
  - Respecter et faire respecter les règles et les textes juridiques.
  - Appuyer l'administration minière dans la sensibilisation et la mobilisation des recettes.

- CRD : Sensibiliser les citoyens.
  - Gérer de façon transparente les ressources.
  - Créer un cadre de concertation locale des acteurs à la base.
  - Veiller sur la sécurité des personnes et leurs biens.
  - Impliquer les ONG dans les actions de développement local.
  - Restituer les résultats issus des travaux du présent atelier aux acteurs à la base

4. Comment travailler ensemble ?
   - Créer une synergie entre les acteurs impliqués dans la filière.
   - Promouvoir la transparence.

Validation de l'étude :

Après la restitution des travaux de groupes, les documents (rapport d'étude et plan d'action) ont été soumis à l'approbation de tous les participants.

Ils ont unanimement validé les résultats de l'étude et ont souscrit de participer effectivement à la mise en œuvre du plan d'action proposé. Les participants ont également demandé à ce que cette restitution soit reproduite aussi bien à Kankan qu'à Banankoro avec la participation effective des autorités administratives et politiques, ainsi que tous les acteurs impliqués dans la filière du diamant.

IV. L'EVALUATION DE L'ATELIER

Les deux jours de travail ont été couronnés par une séance d'évaluation de l'atelier. Ainsi, des fiches d'évaluation individuelle ont été distribuées à tous les participants dont la synthèse est ci-dessous indiquée :

Fiche synthèse

Domaines	Cotation				
	Faible	Passable	Assez bien	Bien	Très bien
Organisation/ Accueil, Repas, Logement			2 8 %	8 32 %	15 60 %
Animation de l'atelier				3 12 %	22 88 %
Satisfaction de vos attentes			1 4%	11 44 %	13 52 %
Méthodologie d'animation de l'atelier				3 12 %	22 88 %
Pertinence du sujet (le sujet est –t-il nécessaire ?)			1 4 %	1 4 %	23 92 %
Votre participation aux travaux			1 4 %	8 32 %	15 60 %
Totaux			**3,3 %**	**22,6 %**	**73,3 %**

Comme on le voit dans le tableau synthèse pour l'ensemble des participants, 73,3 % sont très satisfaits, 22,6 % sont satisfaits et 3,3 % assez satisfaits.

V. CONCLUSION

Eu égard aux résultats obtenus, on est à même d'affirmer que l'atelier a atteint ses objectifs. Les participants venant de toutes les catégories d'acteurs impliqués dans l'exploitation du diamant ont manifesté un réel intérêt pour le sujet. En effet, ils ont souhaité que cette restitution soit reprise au niveau de Banankoro avec la participation des représentants des populations et de tous les acteurs à la base.

Le Représentant du Gouvernorat de Kankan en la personne du chef de cabinet a de son côté, souhaité vivement qu'une restitution de cette étude soit organisée au niveau régional avec l'appui du projet Faisons Ensemble.
La validation des résultats de l'étude et le plan d'action proposé a été faite à l'unanimité sous réserve d'apporter aux documents les suggestions et recommandations de l'atelier.

ANNEXES

- La liste des participants
- Le programme de l'atelier
- Discours d'ouverture du Représentant de Mr le Préfet de Kissidougou.

ANNEXE 1. LISTE DES PARTICIPANTS

N°	Prénoms et Nom	Fonction/Organisation	Provenance	Contact
1	Mr Sadou KEITA	Chef de Cabinet/ Gouvernorat	Kankan	60580028 65653643
2	Mr Lamine DIAKITE	SERACO/ SERACO	Kankan	60305310
3	Mr Mamadou Saitiou BARRY	Projet Faisons ensemble	Kankan	60572618
4	Mr Vafere KOULIBALY	Chef Section / Mines et Carrières	Kérouané	64788673
5	Mr Aboubacar SIDIBE	DMR/ Collectivités Décentra	Kérouané	64882225
6	Mr Faceligbe MARA	Président CRD /CRD	Soromaya	64787557
7	Mr Passy MARA	DMR / Sec General Collect Décentr.	Macenta	60315202
8	Mr Mamady KOUROUMA	Section Mines et Carrières	Macenta	60596325
9	Mr Faya Moise OUENDENO	GTZ Volet gestion des conflits	Gueckedou	64562246
10	Mr Issiaga CAMARA	Vice Président / CRD	Banankoro	64441046
11	Dr Bangaly Tiro OULARE	Encadrement Exploitation artisanale	Banankoro	67461223 64461223
12	Mr Kanko Bory CONDE	BNE	Banankoro	60652181
13	MmeAicha MARA	Femme Exploitante	Banankoro	64478014
14	Mme Djenabou KEITA	Femme Laveuse	Banankoro	64597991
15	Mr Ibrahima MARENA	Sous Préfecture	Kouankan	66455132
16	Mr Mohamed DOUKOURE	Président CRD/ CRD	Kouankan	66458413
17	Elhadj Fode CAMARA	ADEKER/ Association Développement Kne	Conakry	64998068
18	Mr Facely CAMARA	Association Développement (CP Banankoro)	Conakry	64519345
19	Elhadj Mady KALLO	CONADOG	Kissidougou	64436878
20	Mr Sekou KABA	CONADOG	Kissidougou	64834478
21	Elhadj Sire Mady KALLO	CONADOG	Kissidougou	64660795
22	Mlle Kimberly MUSAN	Corps de la paix	Kissidougou	62127921
23	Mr Ibrahima BARRY	Consultant Modérateur	Conakry	60291806 67291806
24	Mr Ahmedou TALL	Consultant / WAC	Conakry	64351914
25	Mr Alseny DIALLO	Chauffeur Prestataire	ARD Guinée	64444662
26	Mr Yagouba DIALLO	Chauffeur Prestataire	ARD Guinée	64862115
27	Mr Kalil CAMARA	Gestionnaire de Bureau	ARD Guinée	60584287 64082279

N°	Prénoms et Nom	Fonction/Organisation	Provenance	Contact
28	Elhadj Mahmoud SANO	Conseiller Résident Technique	ARD Guinée	60332835 64258911
29	Mr Yomba SANOH	Chargé des Relations Ext. Et Dev. local	ARD Guinée	60273353 64368904
30	Mr Apollinaire KOLIE	Coordinateur des Programmes	ARD Guinée	60580730 66422139
31	Mr James A. SHYNE	Chef d'équipe du Projet	ARD Guinée	64065340 60787330
32	Mr Lancine CONDE	Chef Section Mimes et Carrière	Kissidougou	60468043
33	Mme Tariba KEITA	Chef Section Mimes et Carrière	Kissidougou	60744241
34	Mr Alexi Faya Wendono	Action Contre la Faim/ Kissidougou	Kissidougou	64454083
35	Mr Francois Bally LENO	Formateur/ APARFE Kissidougou	Kissidougou	60638233
36	Mr Ansoumane Biton KOULIBALY	AGP/ AGP Kissidougou	Kissidougou	60587859
37	Mr Ifra BOCOUM	Représentant / PLAN-GUINEE	Kissidougou	60589212 62387884

ANNEXE 2. PROGRAMME DE L'ATELIER

08h30-9h00 :	Installation des participants Modérateur Barry
09h00-9h15 :	Mots de bienvenue par Chef d'équipe DPDDA
09h15-09h30 :	Présentation des participants Modérateur Barry
09h30-09h40 :	Présentation des Normes et Règles du Jeu de l'Atelier Modérateur Barry
09h40-09h50 :	Présentation des Objectifs et de l'Agenda de l'Atelier Modérateur Barry
09h50-10h05 :	Discours d'ouverture de l'atelier par Monsieur le Préfet de Kissidougou ou son représentant El H./Yomba
10h05-10h30 :	PAUSE CAFE
10h30-10h45 :	Rappel des objectifs, approche et résultats attendus du DPDDA James/Apollinaire
10h45-11h00 :	Etat d'avancement des activités du DPDDA Yomba/El H.
11h00-11h30 :	Les revenus publics provenant de l'exploitation du diamant : Contexte de l'étude et cadre institutionnel A.TALL
11h30-11h45 :	Questions – réponses
11h45-12h00 :	Les mécanismes de gestion des recettes et effets sur le développement local A.TALL
12h00-12h30 :	Travail en petits groupes sur les thèmes identifiés (Quels sont les changements souhaités et faisables, les obstacles concrets aux changements, quels rôles que chaque acteur doit jouer et comment travailler ensemble ?) A.TALL/Modérateur Barry
12h30-13h00 :	Restitutions des petits groupes Modérateur
13h00-14h30 :	PAUSE DEJEUNER
14h30-15h15 :	Présentation des propositions de recommandations de l'étude A.TALL
15h15-16h15 :	Travail en petits groupes (Quels sont les améliorations à apporter au rapport, les recommandations et suggestions A.TALL/Modérateur et apport de l'équipe technique sur les modèles Houlata

16h15-17h00 :	Restitutions des petits groupes et validation du rapport. Modérateur Barry
17h00-17h30 :	Conclusions de la Journée Modérateur Barry

JOUR 2 :

08h 00-8h 30 :	Installation des participants Modérateur Barry
08h 30-8h 45 :	Rappels des activités de la journée 1 Modérateur Barry
08h 45-09h 00 :	Questions et réponses
09h 00-09h 30 :	Présentation des grandes orientations pour l'élaboration du plan d'action A.TALL
09h 30-09h 45 :	Questions réponses
09h 45-10h 05 :	PAUSE CAFE
10h 05-11H 30 :	Travaux de groupes pour élaborer et finaliser le plan d'action : quels sont les initiatives que les acteurs sont entrain de mener dans le cadre de la mobilisation des ressources issues de l'exploitation du diamant ? Comment les intégrer dans le plan d'action ? Quelles sont les actions prioritaires réalistes à mettre en œuvre ? Les responsabilités de chaque acteur ? Les contraintes liés à l'exécution du plan d'action ? comment les surmonter ? Quels sont les supports concrets pour permettre de réaliser les changements souhaités A.TALL/Modérateur
11h 30-12h 30 :	Restitution des travaux de groupes et débats Modérateur Barry
12h 30-13h 00 :	Stratégie de mise en œuvre des recommandations et plan d'action (en petits groupes de travail) A.TALL/Modérateur/Equipe ARD
13h 00-14h 00 :	PAUSE DEJEUNER
14h 00-14h 30 :	Restitution des travaux de groupes et synthèse. Modérateur Barry
14h 30-14h 45 :	Clôture. Représentant ARD/Représentant Autorité

ANNEXE 3. DISCOURS D'OUVERTURE DE M. LE PREFET DE KISSIDOUGOU OU DE SON REPRESENTANT

Atelier de restitution et de validation de l'Etude sur les revenus publics générés par l'exploitation du diamant.

Date du 25 au 26 Novembre 2008

Monsieur le chef de cabinet de la Région Administrative de Kankan ;
Messieurs les Secrétaires généraux des collectivités ;
Messieurs les Directeurs Régionaux des Mines et Carrières ;
Messieurs les chefs Section des Mines et Carrières ;
Messieurs les Sous Préfets et Présidents CRD;
Chers Invités ;
Mesdames et Messieurs ;

Notre pays la Guinée est considéré comme le onzième pays, producteur mondial de diamant et le septième en Afrique. Le secteur minier dans son ensemble, représente plus de 80 pour cent des exportations, le diamant est le second produit d'exportation après la bauxite.

Paradoxalement, la Guinée figure parmi les pays les plus touchés par la pauvreté, malgré les immenses potentialités en ressources minières. Au regard des recettes générées par l'extraction de diamant et les conditions d'extrême pauvreté dans lesquelles vivent les communautés des zones productrices de diamant, force est de reconnaître qu'il existe un véritable défi.

C'est pourquoi, dans le cadre de ses activités, le Projet Pilote « Droits de Propriété et Développement du Diamant Artisanal (DPDDA) a initié et réalisé une Etude sur les revenus publics générés par l'exploitation du diamant afin que le secteur contribue davantage au développement local.

Le présent atelier auquel vous êtes conviés est organisé pour la restitution de cette étude. En tant qu'acteurs principaux et partenaires ayant participé à la réalisation de cette étude dans vos localités respectives, je vous invite durant ces deux jours, à apporter votre contribution de qualité, pour amender et valider le rapport et le plan d'actions qui vous sont proposés.

Avant de terminer mes propos, je voudrais au nom de son Excellence le Général Président Lansana CONTE, de Gouvernement de large ouverture, remercier vivement tous les participants qui ont fait le déplacement, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique pour son appui inconditionnel et les organisateurs de ce présent atelier : le projet DPDDA.

Vive la coopération internationale
Vive la lutte pour la réduction de la pauvreté

Sur ce, je déclare ouvert les travaux du présent atelier.

Je vous remercie.